



Parce que le Décret Peillon portant sur les rythmes scolaires

- Dégrade nos conditions de travail
- Dégrade les conditions d'apprentissage des élèves
- Accentue les inégalités au sein de l'école de la République
- Transfère les compétences de l'éducation nationale aux collectivités territoriales

**L'intersyndicale réclame l'abrogation du décret Peillon
sur les rythmes scolaires**

L'intersyndicale appelle tous les personnels du 1er degré, tous les parents à se rassembler massivement :

Le mercredi 20 novembre 2013

à Arras

devant la préfecture de 12h30 à 14h

à Boulogne sur mer

devant la sous-préfecture de 12h30 à 14h

L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir en assemblées générales pour imposer l'abrogation du décret Peillon et obtenir l'ouverture de négociations prenant réellement en compte l'intérêt des personnels et des élèves, pour une autre réforme.